



Validité et recevabilité d'un avoir

Par **delaforge**, le **12/06/2009** à **17:29**

Bonjour,

J'ai eu un petit différent avec un commerçant. Suite à un achat que j'ai dû retourner, il m'a remis un avoir sur lequel ne figure ni la date, ni la durée de validité. Il m'annonce maintenant qu'emon avoir est périmé (par vérification informatique en caisse). Cet avoir est-il recevable en fin de compte puisqu'aucune date ne figure dessus. Je vous remercie par avance de votre réponse.